

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association pour l'animation socioculturelle au Grand-Lancy du 4 avril 2023

Présent·es : Yann Boggio (secrétaire général de la FASE), Noémi Steiniger (responsable des situations complexes à la FASE), Vincent Künzi (responsable du service social et du logement de la ville de Lancy), Jeanne Bencker (déléguée du conseil municipal), Virginie Estier (service d'action sociale ville de Lancy), (membre du comité de la FCLR), Victor Sanchez, coordinateur du conseil des habitants du canton de Genève), Isabelle Fauchez (vérificatrice des comptes), Marie-Louise Schneeberger (présidente de l'association pour l'animation socioculturelle au Grand-Lancy), Magali Fasel (membre du comité), Gilles Rosset (membre du comité), Catarina Garrelhas (membre du comité), Kristine Beun (membre du comité), Kouame Smult Fulgence (membre du comité), Florence Amalou Apothéloz (présidente de l'APEGL), Pierre-Alain Magni (professeur de guitare), Raquel Silva Marques et Jaci Schaer (Ass. Baianas de Genève), Alexandra Bota (membre), Anthony Delglat (membre), Sarah Bentaleb (membre), Brigitte Kirschbaum (membre), Sooranna Davi (habitante), Michelle Dupuy (habitante), Joséphine Panchaud (habitante), Christiane Camos (habitante), Valentina Sherifi et Florentina Kraci (TSHM Lancy), Vital Dorsaz (animateur), Ananda Marthaler (animatrice), Sandro Mazzeo (animateur), Christelle Iswala (animatrice), Christophe Henchoz (animateur), Sacha Perez de Tudela (animateur), David Pita Castro (animateur), Richard Gozo (comptable), Nuno dos Santos (responsable entretien), Lara Jäger, Joyce Vuille et Nacri Fruttaldo (monitrices).

Excusé·es : Salima Moyard, maire de Lancy, Corinne Gachet, (conseillère administrative en charge du social), Vincent Künzi (responsable du service des affaires sociales), Armando Couto (président du conseil municipal), Thierry Derobert (membre du conseil municipal et de l'association), Guy Musy (coordinateur région de la FASE), Anne Bonvin (vérificatrice des comptes et membre de l'association), Nadia Trueba (directrice de l'école En Sauvvy), Marie Babel (professeure de théâtre à la maison de quartier), la Mq villa Tacchini, Mélanie Barry et Rosanna Fivaz (membres du comité de gestion), Anaëlle Gauthey, Marta Dias et Dominique Schmitt (animatrices), Cornélie Wirth (professeure de gym dames), Claudine Corminboeuf (Ass. ALEP), Annick Roduit, Estelle Rosa-Gataloup, Mary Elizabeth Zulaybar, Micheline Haari (membres de l'association).

Pour le PV : Chrystel Fombonne, secrétaire sociale.

La Présidente de l'association, Marie-Louise Schneeberger, ouvre l'assemblée générale statutaire et remercie la nombreuse assemblée pour sa présence ainsi que pour l'intérêt porté à l'Association pour l'animation socioculturelle au Grand-Lancy et aux activités de la Maison de quartier sous l'Etoile.

Marie-Louise Schneeberger salue la présence de M. Yann Boggio, secrétaire général de la FASE, M. Vincent Künzi, responsable du service social et du logement de la Ville de Lancy, Mme Jeanne Bencker, membre du conseil municipal et représentante du conseil municipal auprès du comité de l'association, Mme Anna Conti, membre du comité de la FCLR, Virginie Estier, travailleuse sociale en charge des projets communautaires de la ville de Lancy, M. Victor Sanchez, coordinateur du Conseil des habitants du canton de Genève, Noémi Steiniger, responsable des situations complexes à la FASE, Mme Florence Amalou Apothéloz, présidente de l'association des parents d'élèves du Grand-Lancy, Isabelle Fauchez, vérificatrice aux comptes, M. Pierre-Alain Magni, professeur de guitare à la maison de quartier, Joyce Vuille, Lara Jäger, Nacri Fruttaldo, monitrices enfants de la mq sous l'Etoile, Jaci Schaer et Raquel Silva Marques de l'association Baianas de Genève et Valentina Sherifi et Florentina Kraci, TSHM (travailleuses sociales hors murs) de Lancy.

La Présidente excuse l'absence de Mme Salima Moyard, Maire de la Ville de Lancy et conseillère administrative en charge du social, Mme Corinne Gachet, conseillère administrative de la Ville de Lancy, M. Armando Couto, Président du conseil municipal, M. Thierry Derobert, membre du conseil municipal, et de l'association, dont elle lit le courrier de remerciements adressés aux membres de comité et aux professionnel·les de terrain, M. Guy Musy,

coordinateur région de la FASe, Mme Anne Bonvin, vérificatrice aux comptes et membre de l'association, Mme Nadia Trueba, directrice de l'école d'En Sauvvy, Mme Marie Babel, professeure de théâtre à la maison de quartier ainsi que la Mq Villa Tacchini.

Sont également absentes ce soir, Mesdames Mélanie Barry et Rosanna Fivaz, membres du comité de gestion de l'Association ainsi que Dominique Schmitt, Anaëlle Gauthey et Marta Dias, animatrices de la maison de quartier.

Marie-Louise Schneeberger rappelle l'importance et l'investissement des membres de comité, les remercie chaleureusement ainsi que les membres de l'association et habitant-es bénévoles qui s'investissent pour faire vivre la maison de quartier.

La Présidente présente et remercie l'équipe d'animation ainsi que le personnel administratif et technique. Elle souligne l'arrivée dans l'équipe d'une nouvelle animatrice, Ananda Marthaler et la présente. Elle salue également la présence de David Pita de Castro, animateur à l'accueil libre enfants du quartier de Pont-Rouge.

L'association compte cette année 126 membres, ce qui représente une grande fierté pour le comité.

1. Approbation du PV de l'AG du 5 avril 2022

Le PV 2022 était à disposition des membres sur le site internet de la maison de quartier. Il est approuvé à l'unanimité par applaudissements.

2. Rapport du Comité de gestion – Mot de la Présidente

La Présidente donne lecture du « Mot de la Présidente », en pages 2 et 3 du rapport d'activité, qui résume cette année 2022. Elle invite l'assemblée à lire le rapport d'activité qui retrace de manière illustrée les multiples projets et activités menées par la maison de quartier en 2022.

De chaleureux remerciements vont à la Ville de Lancy qui nous a permis de mener de nombreux projets et de mettre en place un véritable programme de maison de quartier et non plus de centre de loisirs tel qu'auparavant à Marignac.

Bien qu'il soit absent, la Présidente tient à remercier chaleureusement M. Guy Musy, coordinateur de région de la FASe, pour son soutien et son écoute.

3. Rapport d'animation 2022

Sandro présente un montage vidéo de 20 minutes incluant une partie des nombreuses activités menées par la maison de quartier en 2022. Cette vidéo présente également des images du camp « Ados en Action » qui a eu lieu en octobre à Anzère. Une partie des interviews ont été effectuées par les ados engagés dans le projet « Jeunes Reporters » de la maison de quartier.

Sandro revient sur certaines activités qui n'apparaissent pas dans la vidéo : le contest de trottinettes, les mercredis aérés proposés aux enfants à la Villa Marignac, les ateliers de sensibilisation conduits en partenariat avec les écoles, les sorties familles et les cours de natation, les apéros sous l'Etoile, le cinéma de quartier et la mise à disposition de salles de réunion pour les associations et des habitantes et habitants du quartier.

David prend la parole pour présenter l'accueil libre de Pont-Rouge qui a débuté en mai à la Villa Rapin avec une dizaine d'enfants le mercredi après-midi. Depuis février il se déroule dans l'ancien restaurant « Le Marignac » et accueille les enfants aussi pendant les vacances scolaires. Des sorties familles ont eu lieu ainsi que divers ateliers animés par des intervenant-es. Le bilan est très positif.

4. Rapport des comptes de l'exercice 2022

En l'absence de Mélanie Barry, trésorière du comité de gestion, c'est Vital Dorsaz, animateur, qui donne lecture du rapport de la trésorière.

Les comptes et le rapport sont disponibles aux pages 38 à 42 du rapport d'activité.

5. Rapport des vérificatrices des comptes 2022

Les comptes ont été vérifiés par BY Fiduciaire et Audit SA, ainsi que par Mmes Anne Bonvin Bonfanti et Isabelle Fauchez, vérificatrices des comptes élues par la dernière Assemblée générale.

Mme Isabelle Fauchez donne lecture, avec une belle pointe d'humour, du rapport des vérificatrices aux comptes 2022.

Les vérificatrices certifient que la comptabilité de l'Association a été reconnue en ordre et tenue avec exactitude. Elles recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2022 et d'en donner décharge au trésorier, puis au comité. Les vérificatrices aux comptes remercient le comptable, la trésorière et la Présidente pour la bonne tenue des comptes, la transparence des documents et la clarté de leurs explications.

6. Approbations des rapports

Le rapport d'animation 2022, le rapport des comptes et le rapport des vérificatrices sont tous approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

7. Décharge de l'Assemblée au Comité

La décharge au Comité de gestion est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

8. Election des membres du comité

L'ensemble des membres du comité sortant se présentent pour un nouveau mandat.

➤ Les candidates et candidats :

- Mme Marie-Louise Schneeberger
- Mme Mélanie Barry
- Mme Kristine Beun
- Mme Magali Fasel
- Mme Catarina Garrelhas
- Mme Rosanna Fivaz
- M. Kouame Smult Fulgence
- M. Gilles Rosset

Les candidates et candidats sont toutes et tous élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée. Marie-Louise Schneeberger les remercie une fois encore chaleureusement pour leur engagement.

9. Election du (de la) Président(e)

Marie-Louise Schneeberger annonce qu'elle se présente pour une 13^{ème} année de présidence. Elle est élue à l'unanimité avec les chaleureux applaudissements de l'Assemblée.

10. Election des vérificateurs et vérificatrices des comptes

Mmes Anne Bonvin Bonfanti et Isabelle Fauchez sont réélues comme vérificatrices aux comptes pour l'exercice 2023.

11. Projections sur l'avenir

Les projections sur l'avenir sont présentées par Christophe Henchoz et illustrées par un document « Powerpoint » projeté sur écran. Les perspectives reposent sur 6 points :

1. **Municipalisation or not ? Restons aux aguets !**

L'animation socioculturelle a connu en 2022 des inquiétudes liées à l'éventualité d'un transfert de charges financières du canton vers les communes en 2023. Les discussions et débats sur ce sujet ont toutefois été interrompus. Les débats autour du rôle de l'associatif dans la société et de la perception qu'en ont les acteurs et actrices politiques restent cependant à l'ordre du jour en 2023.

2. **Lancy grandit ! L'associatif dans les nouveaux quartiers.** Le quartier du Pont-Rouge dont l'animation socioculturelle est cogérée par l'association des habitant-es de Pont-Rouge et l'équipe d'animation de la maison de quartier. Les discussions sont en cours avec la commune afin qu'une nouvelle association d'animation socioculturelle voit le jour prochainement à Pont-Rouge.

3. **L'équipe grandit !** Une nouvelle animatrice a été intégrée à l'équipe et au secteur Ados grâce au soutien de la ville de Lancy qui finance un poste de travail supplémentaire (100%). Ce nouveau poste va permettre à Sandro et Christophe de se concentrer davantage sur le pôle communautaire.
4. **2023 et le communautaire vers une régie de quartier : le Projet 62 à l'Etoile Palettes.** Cet espace devrait accueillir une bibliothèque d'objets en prêts, un dispositif d'échange de services ainsi qu'un atelier de réparation. La régie de quartier permettra aussi à des jeunes en insertion d'être impliqués dans le projet tout comme des habitants et habitantes du quartier.

5. Des activités pour mettre en lien tous les publics.

Le travail communautaire de la maison de quartier s'adresse bien évidemment à l'Etoile Palettes mais aussi au quartier des Palettes, au quartier du Bachet et à celui du Pontet.

La campagne « A l'écoute » permet à toutes et à tous de faire part de leurs avis, leurs idées, leurs doléances et de venir discuter avec l'équipe d'animation à l'Accueil de la maison de quartier du lundi au jeudi de 14h à 18h. L'Accueil est aussi un lieu de partage et de discussion avec par exemple les apéros-rencontres mensuels et les ateliers café blabla.

6. Soigner le partenariat.

Il est important et primordial pour la maison de quartier de continuer à entretenir un partenariat fort avec la ville de Lancy, avec la FASE, la FCLR et aussi avec les nombreux partenaires des divers projets tels que les régies, les services de sécurité, les propriétaires.

La présidente donne ensuite la parole est donnée à M. Victor Sanchez, chercheur à l'UNIGE sur la démocratie participative. Il est chargé de coordonner la mise en place du nouveau Conseil des habitant·es de la Ville de Lancy. Ce projet de démocratie participative permettra aux Lancéens et Lancéennes d'avoir une véritable influence sur la politique communale en décidant des problématiques dont ils veulent se saisir pour travailler ensuite dans un processus d'approfondissement de ces thématiques pendant 4 samedis. A l'issue de ces journées de travail, un rapport sera remis aux autorités communales qui s'engagent à y répondre de façon justifiée.

L'Assemblée constitutive du Conseil des habitant·es de Lancy à laquelle sont invités tous et toutes les Lancéen·es aura lieu le 31 mai. Il est par ailleurs d'ores et déjà possible d'émettre des propositions sur une plateforme en ligne.

12. Propositions individuelles

Aucune proposition n'a été faite avant le délai des 2 jours avant l'AG.

13. Divers

Anna Conti, membre de la FCLR, prend la parole et rappelle le rôle de la Fédération qui rassemble toutes les structures FASE dédiées à l'animation socioculturelle sur le canton du Genève. Elle remercie l'équipe d'animation et les bénévoles du comité. Au nom de la FCLR elle remercie également la ville de Lancy. Elle rappelle le rôle primordial des bénévoles pour le fonctionnement des structures associatives de l'animation socioculturelle. La fédération organise en 2023 un programme de formations pour les bénévoles et membres de comité.

Cette année 2023 marque les 30 ans de la Charte cantonale de la FCLR. Cet anniversaire sera célébré à l'automne.

L'assemblée générale statutaire de la FCLR aura lieu le 25 mai. Elle remercie Marie-Louise pour son gros investissement et sa participation aux assemblées de la FCLR.

Anna Conti remercie également la Ville de Lancy pour son soutien aux associations ainsi que Guy Musy, coordinateur de région.

Vincent Künzi, responsable du service social et du logement de la Ville de Lancy, prend la parole au nom des autorités dont il excuse l'absence. Il se félicite de l'excellent partenariat entre la Ville et la maison de quartier sous l'Etoile, ce qui représente un véritable exemple de collaboration entre le socioculturel et la commune. Il relève que beaucoup de sens et d'humanité se dégagent de toutes les prestations et activités fournies par la maison de quartier. Il remercie tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices ainsi que le comité de gestion et particulièrement Marie-Louise pour leur investissement pour le quartier. Il salue enfin le précieux

partenariat avec la FASe. La commune s'attache à être en lien avec la jeunesse du quartier et à mettre en avant toutes les actions positives et les talents qui s'y trouvent.

Vincent Künzi remercie aussi la maison de quartier sous l'Etoile pour la mise sur pied d'un accueil libre pour les enfants du quartier de Pont-Rouge.

Pour terminer il fait part des nombreux enjeux et défis que représente l'arrivée des nouveaux quartiers et remercie une fois encore la maison de quartier pour son expertise dans la projection de nouveaux lieux d'animation socioculturelle à Lancy.

Yann Boggio, Secrétaire général de la FASe, prend la parole et fait part de son enthousiasme face au parcours qui a été réalisé en 5 années d'existence par la maison de quartier sous l'Etoile. Il remercie le comité et sa présidente. Il souligne l'engagement qui grandit dans ce quartier et tout le chemin parcouru et remercie chaleureusement l'équipe et Lancy, une Ville qui encourage et soutient les projets menés par la maison de quartier.

Il mentionne que les mauvaises directions prises il y a une dizaine d'années en matière de cohésion sociale sont désormais corrigées et que dorénavant les mesures et décisions pour les nouveaux quartiers sont prises de manière anticipée. Yann Boggio revient sur l'accueil des enfants ukrainiens dès le printemps 2022 et sur la réactivité de la FASe et des centres à les accueillir. Ce sont 200 places de centres aérés qui ont alors été créées en l'espace d'une semaine.

Il relève l'enjeu de travailler en réseau, ensemble et en prenant de plus en plus en compte la considération, qu'elle soit interpersonnelle, interinstitutionnelle ou intergroupe dans le but de davantage de solidarité et de cohésion sociale. Cette notion de considération est pour la FASe un enjeu majeur.

Il revient sur la question du projet de municipalisation et souligne qu'il ne s'agit pas de municipalisation mais d'inter communalisation et que le dossier n'est pas clos. Le débat existe depuis 2013 et devrait espérons-le arriver bientôt à son terme.

Marie-Louise Schneeberger remercie chaleureusement l'assemblée pour sa participation et pour le soutien à l'association. Elle invite tout le monde à partager un moment convivial et festif en dégustant les plats du magnifique buffet afghan préparé par une habitante du quartier.

La séance est levée à 21 h 30.